

## ETUDE SCRP/IFOP

### LE CONSEIL EN RELATIONS PUBLICS : UN METIER PLEBISCITE PAR CEUX QUI L'EXERCENT !

Dans un contexte de profondes remises en question du rapport au travail qui touche particulièrement les jeunes générations, le SCRP a réalisé une enquête en collaboration avec l'IFOP auprès des salariés des agences de conseil en relations publics membres pour les interroger sur le regard qu'ils portent sur leur métier et leur expérience de travail en agence. Menée en mai 2022, l'étude démontre une forte adhésion au métier et à l'expérience en agence, de la part des répondants, au sein d'une profession qui compte 68 % de collaborateurs de moins de 35 ans.

#### Des professionnels qui aiment leur métier et en sont fiers !

Les résultats de l'enquête révèlent un engouement quasi-unanime : **91 % déclarent aimer** leur métier, un satisfecit d'autant plus intense avec **une forte dimension statutaire de fierté pour 86 % des répondants** versus 72 % pour l'ensemble des salariés du secteur privé en France. Ils sont même **80 % prêts à recommander leur profession** contre 63 % des salariés du privé. Des chiffres particulièrement encourageants pour un secteur qui compte 68 % de collaborateurs de moins de 35 ans.

Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils aiment leur métier, **la diversité des sujets abordés ressort en premier (82 %)**, suivi du conseil & la stratégie (66 %). Dans un contexte de tensions sociales et d'exacerbation des débats, les collaborateurs des agences conseil en relations publics plébiscitent la valeur des échanges et du relationnel (63 %) dans leur métier et apprécient l'expérience de travail en équipe (58 %).

#### Travailler en agence : une expérience vécue comme enrichissante

83 % de professionnels sont confiants quant à leur situation professionnelle. L'autonomie dans le travail et la richesse des missions constituent les principaux leviers d'engagement des professionnels du conseil en relations publics en agence : **86 % des collaborateurs sondés apprécient la variété et l'intérêt des missions qui leurs sont confiées**. La quasi-unanimité des collaborateurs d'agence (**94 % sont satisfaits de leur niveau d'autonomie dans le travail**). Ces résultats confirment un mode de travail où les collaborateurs sont davantage responsabilisés et bénéficient de perspectives d'évolution de carrière rapides.

## Des axes de progression identifiés pour la profession

Alors que le secteur connaît des difficultés à recruter<sup>1</sup> de nouveaux talents dans un contexte de forte croissance économique (+21 % du CA et +12 % des honoraires entre 2020 et 2021), ces tensions sur le marché de l'emploi se retrouvent également dans les résultats de l'enquête avec 59 % des sondés qui placent le stress, la charge de travail et les niveaux de rémunération comme principales raisons d'insatisfaction et de préoccupation.

Ces enseignements font écho aux inquiétudes partagées par les Français portant sur leur pouvoir d'achat et à l'inflation croissante. Enfin, le développement des compétences et la formation demeurent des axes de progression pour la profession puisque un collaborateur sur deux souhaite bénéficier de davantage de formations.

« Dans une ambiance générale marquée par des contestations voire une remise en cause du rapport au travail, les salariés du secteur des relations publics témoignent au contraire d'une forte satisfaction dans leur expérience professionnelle. Si l'intérêt et la diversité des sujets abordés demeurent les premiers ressorts de cet amour du métier ; les nouveaux modes de travail (distanciel/présentiel) associés à l'autonomie et les perspectives d'évolution de carrière rapide participent au bien vivre et travailler ensemble en agence.

L'accompagnement à travers des offres de formations est un des leviers que nous allons renforcer pour satisfaire l'appétit de ces collaborateurs passionnés, et en attirer de nouveaux au sein d'un métier qui évolue et nécessite des compétences métiers diverses et variées», déclare Sandrine Cormary, présidente du Syndicat du Conseil en Relations Publics.

### Méthodologie :

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto administré en ligne du 4 au 22 avril et les données ont été analysées en mai 2022. Adressé à l'ensemble des collaborateurs des agences membres participantes du SCRCP soit 1 235 personnes, le questionnaire a été complété par 621 répondants. L'échantillon a été redressé selon les critères suivants : le sexe, la fonction et l'effectif de chaque agence.

### A propos du Syndicat du Conseil en Relations Publics :

Fédéré depuis 1988, le Syndicat du Conseil en Relations Publics est le syndicat professionnel représentatif du métier de conseil en Relations Publics. Le syndicat compte plus de cinquante des principales agences conseil en relations publics en France soit environ 1 500 collaborateurs qui partagent la même vision et la même déontologie dans la pratique de leurs métiers au quotidien. Le Syndicat du Conseil en Relations publics est le représentant Français de l'ICCO (International Communications Consultancy Organisation qui regroupe les syndicats nationaux de 70 pays) dont il est l'un des membres fondateurs.

Plus d'informations sur : [www.relations-publics.org](http://www.relations-publics.org) | [Twitter](#) | [Facebook](#)

### Contact presse :

SCRCP : Ethel Bachellerie - [ethel.bachellerie@yahoo.fr](mailto:ethel.bachellerie@yahoo.fr) - 06 62 79 19 2

---

<sup>1</sup> 85 % des dirigeants des agences conseil en relations publics confiaient que le recrutement était leur principale préoccupation (selon l'étude annuelle d'activités du SCRCP menée avec le cabinet Occurrence, en 2022).